

Congrès 2022 de la Société suisse pour la recherche en éducation (SSRE), Lausanne 12 et 13 septembre 2022

1. Appel à contributions

La **SSRE** (Société Suisse pour la Recherche en Éducation), l'**AECSE** (Association des Enseignants et des Chercheurs en Sciences de l'Éducation), et **ABC-Educ** (Association belge des chercheurs en Éducation) ainsi que l'**OBSEF** (Observatoire de l'éducation et de la formation) de la Faculté des Sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne s'associent pour organiser la Semaine internationale de l'éducation et de la formation qui se déroulera à l'Université de Lausanne du 12 au 16 septembre 2022.

Cette semaine internationale articulera plusieurs événements se déroulant de manière filée :

- Le *Congrès annuel de la Société Suisse pour la Recherche en Éducation*, les 12 et 13 septembre ;
- Le *Congrès international d'Actualité de la Recherche en Éducation et en Formation* (AREF), les 13, 14 et 15 septembre ;
- La *Rencontre bisannuelle du réseau des sociologues de l'éducation de l'ESA* (European Sociological Association), les 15 et 16 septembre.

L'actualité en éducation et formation sert de fil directeur à cette **Semaine internationale de l'éducation et de la formation** et doit guider les propositions d'intervention des communicant·e·s.

Le **Congrès 2022 de la SSRE** entend ainsi contribuer à ce moment de bilan, d'échanges et de perspectives autour des connaissances visant à répondre aux questions d'éducation et de formation. Trois problématiques apparaissent actuellement particulièrement vives et les organisateur·trices souhaitent qu'elles colorent ce congrès annuel. Il s'agit de la place des technologies de l'information et de la communication en éducation et formation, du développement d'une perspective inclusive de l'éducation et des institutions qui en sont chargées, et du bien-être en éducation et formation. La crise sanitaire a montré que ces aspects sont à la fois essentiels et sensibles tant pour les professionnel·les que pour les publics de l'éducation et de la formation, et ceci quels que soient les degrés. Véritables problématiques vives, ces trois focales animeront conférences et tables rondes du congrès. En Suisse, les enjeux liés à la prérogative des cantons en matière d'éducation configurent de manière particulière ces problématiques et les communicant·e·s sont invité·e·s à y porter une attention spécifique.

L'articulation en tuilage de ces trois congrès – SSRE, AREF et ESA – à l'Université de Lausanne permettra aux chercheur·e·s qui le désirent de rester la semaine pour profiter de l'intégralité des échanges dans ce lieu convivial et accueillant situé au bord du lac. Réunir à Lausanne et faire dialoguer des professionnel·le·s et des chercheur·e·s de sociétés savantes, langues et traditions disciplinaires différentes est notre vœu le plus cher dans la mesure où l'éducation et la formation constituent des enjeux majeurs des sociétés de demain.

2. Format des contributions et directives de soumission

Il y a trois formats possibles de contributions :

- Communication orale individuelle
- Symposium thématique
- Poster

2.1. Communication individuelle

Une communication individuelle est l'œuvre d'un·e ou de plusieurs auteur·e·s. Elle est d'une durée maximum de 25 minutes, y compris le temps pour les questions du public (10 minutes). Le comité scientifique se charge de regrouper les communications dans des sessions thématiques. Le format des sessions envisagé est de 90 minutes.

Une proposition de communication individuelle comprend :

- le nom, l'institution de rattachement et les coordonnées professionnelles des auteur·e·s ;
- le titre de la communication
- l'ancrage disciplinaire
- 5 mots-clés
- le fil rouge de la SIEF dans lequel s'inscrit la communication (Numérique, Bien être, Inclusion) le cas échéant
- un résumé (max. 400 mots) qui indique :
 - Introduction : objet de la communication, élément théorique, problématique et hypothèses de recherche le cas échéant
 - Méthodologie
 - Résultats (obtenus ou escomptés, mais présents dans la communication finale)
 - Quelques éléments de discussion (pertinence scientifique, retombées pratiques etc.)
- Liste de 3 à 5 références (normes APA 7th) (dont max. 1 référence issue des travaux des auteur·e·s)

2.2. Poster

Un poster est l'œuvre d'un·e ou plusieurs auteur·e·s. Il est présenté en format A0. Les auteur·e·s s'occupent d'imprimer le poster et de l'afficher lors du congrès dans l'espace désigné. Les auteur·e·s de chaque poster réalisent une présentation de 5 minutes à l'attention du public.

Une proposition de poster est préparée en suivant les indications relatives aux propositions de communication individuelle.

2.3. Symposium

Les symposiums thématiques présentent des regards croisés issus d'au moins deux équipes de recherche différentes.

Un symposium est organisé à l'initiative d'une ou plusieurs personnes, responsables du travail de coordination. Il dure 90 minutes et regroupe plusieurs contributions (en principe 3, exceptionnellement 4) sur une même problématique, suivies d'une discussion.

Chaque présentation de contribution dure maximum 20 minutes, y compris le temps pour les questions du public et la discussion. Les exposés ne peuvent pas tous porter sur un même projet de recherche, ni être réalisés par des membres d'une même institution. Un temps est attribué pour la discussion proposée par la ou le discutant·e.

Une proposition de symposium comprend :

- le nom, l'institution de rattachement et les coordonnées professionnelles du ou de la responsable;
- le titre du symposium ;
- une présentation de la thématique du symposium, sa problématique générale et sa déclinaison sur les diverses contributions, ainsi que son organisation et le nom du ou de la discutant·e (max. 350 mots);
- une présentation de chaque contribution suivant strictement les indications relatives aux propositions de communications individuelles ;
- l'axe thématique éventuel du congrès dans lequel s'inscrit le symposium.

2.4. Langues

Les propositions de contributions peuvent être rédigées en allemand, français, italien ou anglais. Lors du congrès, les contributions seront faites dans la langue annoncée dans le programme.

3. Procédure d'évaluation des propositions de contributions

Chaque proposition de contribution sera évaluée par deux membres du comité de lecture spécifique à chaque congrès (procédure en double aveugle).

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Portée et pertinence de l'objet et du questionnement par rapport au congrès
- Qualité du contenu (aspects théoriques et méthodologiques, présentation des résultats et/ou discussion)
- Qualité et clarté de la présentation

Les experts effectuent un retour en direction des auteur·e·s et un retour synthétique en direction du comité scientifique de chaque congrès. Ils peuvent demander le reclassement de la communication dans un autre format (de poster à communication orale ou inversement). Le comité scientifique décide du changement de format de la communication.

Évaluation spécifique des symposia

Le symposium est centralisé et soumis par le responsable du symposium dans son intégralité (avec la présentation générale et toutes les communications qu'il contient), ce qui facilitera l'évaluation globale du symposium, les mêmes évaluateurs évaluant alors le symposium dans son ensemble. Le symposium sera évalué sur base des critères d'évaluation ainsi que sur sa cohérence d'ensemble.

Si un symposium est refusé, les contributions peuvent toutefois être acceptées sous la forme de communications orales individuelles ou posters.

Si le symposium contient des communications très inégales et hétérogènes, les évaluateurs peuvent suggérer de soumettre à nouveau la proposition après amélioration du texte.

4. Dépôt des propositions de contributions

Les propositions de contributions sont à déposer sur la plateforme ConfTool :

<https://www.conftool.pro/sief2022>

Chaque auteur·e a la possibilité de soumettre maximum 2 communications comme communicant·e principal (présentant la communication et en premier·e auteur·e) par congrès.

Chaque auteur·e peut soumettre maximum 2 symposia comme responsable de symposium.

Les résumés sélectionnés au programme seront publiés dans le livre des résumés du congrès. La communication ne sera officialisée (et publiée) que si le communicant est inscrit et s'est acquitté des frais d'inscription.